



MAISON DE LA RÉGION DE STRASBOURG

CPP CONSOLIDATION DU PROJET PROFESSIONNEL

DECOUVERTE DES METIERS DU VEGETAL action n°31903

FORMEZ-VOUS POUR TROUVEZ UN EMPLOI PRÈS DE CHEZ VOUS !



ORIENT'
EST

Dans le cadre du CTDCO (Comité Territorial de Développement des Compétences et de l'Orientation), la Région Grand Est, ses partenaires de l'emploi, de l'insertion et les branches professionnelles établissent un diagnostic territorial des besoins en compétences du territoire pour répondre aux besoins des entreprises et permettre aux demandeurs d'emploi un retour à l'emploi efficace. L'action de formation décrite sur cette fiche s'inscrit dans cette démarche.

C'EST QUOI ?

La CPP, Confirmation du Projet Professionnel, permet **d'explorer plusieurs métiers en lien avec le végétal**, parmi, le jardinage, le paysagisme, le maraîchage, l'horticulture, les travaux forestiers, viticulture ou agriculture...pour élaborer et confirmer un projet professionnel puis identifier une suite de parcours en formation et/ou en emploi.

Une préparation au milieu du travail est réalisée sur notre plateau technique à Strasbourg et lors de stage en entreprise. Une grille d'évaluation socio-professionnelle valide le parcours en entreprise.

POUR QUI ?

+ Public : 15 places disponibles / sessions

Tout public ayant une sensibilité au métier du végétal et souhaitant découvrir et confirmer son orientation professionnelle.

Demandeur d'emploi ou inscrit en Mission Locale, ayant validé son projet professionnel. Motivation pour le travail en extérieur et à suivre la formation dans sa totalité. Accès possible aux personnes en situation de handicap.

Statut du stagiaire: action agréée au titre de la rémunération (ARE ou ASP) et de la protection sociale.

Prérequis:

Être motivé par le travail en équipe.

Avoir une condition physique adaptée au travail en extérieur (toutes conditions climatiques), à la manipulation d'outils et machines.

Informations complémentaires:

Le recrutement se déroule en plusieurs étapes :

- Des informations collectives
- Des entretiens individuels et tests
- 2 à 3 réunions de groupe avant la formation

Action rémunérée

N.B. : pour les demandeurs d'emploi les frais pédagogiques sont entièrement pris en charge par la Région Grand Est.



 **D'INFOS**

Contact:

<https://www.cfatelier.com/espace-vert/>

Nouzha BOULAHTIT - Référente administrative; ☎ 03.88.65.86.16 nouzha.boulahtit@cfatelier.com
Olivier HEITZ – Responsable de formation; ☎ 06.07.07.12.40 ; olivier.heitz@cfatelier.com

Inscriptions aux réunions d'information, auprès de France Travail, Mission locale

QUEL CONTENU ?

Cette CPP propose une forte alternance en entreprise:

-Stages en Entreprise : 2/3 du parcours total

-Formation en Centre : 1/3 de face à face théoriques et pratiques: entretien d'un jardin, plantation, taille, pose de pavés, travail avec machines en sécurité.

Initiation au paillage, compostage, aux plantations face au réchauffement climatique, à la préservation du sol et des ressources en eau, à la plantation des haies vives, aux plantes indicatrices des propriétés du sol.

Un module d'accompagnement adapté aux besoins spécifiques de chaque apprenant, peut être proposé.

Il permet de travailler les compétences de bases (français, maths, outils numériques) qui seraient en deça des prérequis à l'entrée en formation et à l'embauche.

Durée de formation :

	CPP	CPP + module compétences de bases
Durée totale	420	481
En entreprise	266	315
En centre	154	166

Dates, plusieurs sessions au choix:

***du 1 avril au 1 juillet 2026 action GE2063892**

***du 4 mai au 26 août 2026 action GE2063893**

incluant le module 'acquisition des compétences de bases.

***du 22 mai au 31 août 2026 action GE2063894**



BON À SAVOIR

Prochaines réunions d'informations collectives 2026:

12 et 26 mars ;

9 et 23 avril ; 7 et 28 mai ;

11 et 25 juin ; 9 et 23 juillet ;

À 16h00, au centre de formation l'Atelier,
21 rue Livio, 67100 Strasbourg

